



DE L'ÉCOLE VERS LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Analyse des trajectoires des élèves selon leur cheminement scolaire et leur insertion sur le marché du travail

Rapport d'étude

Québec 



DE L'ÉCOLE VERS LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Analyse des trajectoires des élèves selon leur cheminement scolaire et leur insertion sur le marché du travail

Rapport d'étude
Juillet 2007

Coordination de l'étude

Jean-Claude Bousquet

Rédaction

Luc Beauchesne
Gérard Carrier
Nathalie Deschênes
Claude Fortier
François Girard
Richard G Lemieux
Kouadio Antoine N'Zué
Pierre Michel
Alain Rousseau
Valérie Saysset

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007-07-00675

ISBN 2-550-51141-0 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS ET SIGLES	IV
PRÉAMBULE	V
1 INTRODUCTION	1
2 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	1
3 SOURCES DE DONNÉES.....	2
4 LES PARTICULARITÉS DU SYSTÈME D'ÉDUCATION AU QUÉBEC ET L'INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL.....	2
4.1 FORMATION GÉNÉRALE.....	3
4.2 FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE	3
4.3 COMPARAISON DU NIVEAU DE SCOLARITÉ : QUÉBEC, ONTARIO, CANADA.	6
4.4 POLITIQUES ET MESURES.....	7
5 CHEMINEMENT SCOLAIRE ET INSERTION PROFESSIONNELLE D'ÉLÈVES DIPLOMÉS	8
5.1 LES DIPLOMÉS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	8
5.1.1 <i>Cheminement scolaire</i>	8
5.1.2 <i>Insertion sur le marché du travail</i>	13
5.2 LES DIPLOMÉS DE LA FORMATION TECHNIQUE	17
5.2.1 <i>Cheminement scolaire</i>	17
5.2.2 <i>Insertion sur le marché du travail</i>	20
6 INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES NON DIPLOMÉS NE FRÉQUENTANT PAS L'ÉCOLE	24
6.1 LES PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL.....	24
6.2 LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPÉS.....	26
7 SYNTHÈSE	30
ANNEXES	32

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

AEC :	Attestation d'études collégiales
AEP :	Attestation d'études professionnelles
AFP :	Attestation de formation professionnelle
ASP :	Attestation de spécialisation professionnelle
BCS :	Banque de cheminement scolaire
CMEC :	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
CNP :	Classification nationale des professions
DCS :	Déclaration des clientèles scolaires
DEC :	Diplôme d'études collégiales
DEP :	Diplôme d'études professionnelles
DES :	Diplôme d'études secondaires
EPA :	Enquête sur la population active
FGA :	Formation générale des adultes
FGJ :	Formation générale des jeunes
FP :	Formation professionnelle
FT :	Formation technique
MELS :	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MT :	Marché du travail
RCRPP :	Réseaux canadiens de recherche en politique publique
SARCA :	Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement
SCIAN :	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

PRÉAMBULE

La question de la transition des jeunes de l'école vers l'emploi intéresse particulièrement le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) qui produit chaque année certains indicateurs permettant d'évaluer la situation d'insertion sur le marché du travail des nouveaux diplômés et diplômées. Cette problématique fait également partie des préoccupations du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] et des Réseaux canadiens de recherche en politique publique (RCRPP). Les RCRPP ont mis en œuvre un projet de recherche dont les objectifs sont les suivants : a) reconnaître les cheminements que les jeunes empruntent pour passer du système scolaire au marché du travail, b) documenter les parcours généralement employés et ceux qui le sont plus rarement en fonction de sous-groupes de la population, c) identifier les facteurs associés aux transitions réussies en matière d'emploi. C'est dans ce cadre que les RCRPP ont sollicité le MELS pour amorcer une collaboration de recherche sur les cheminements école-emploi.

Le présent document décrit l'insertion sur le marché du travail des diplômés et des non-diplômés de la formation professionnelle et technique. Il décrit également, chez les jeunes de moins de 30 ans, les principaux cheminements qui conduisent au diplôme en formation professionnelle et en formation technique. Cette étude qui est la première du genre au Québec est un complément de l'étude publiée en 2004 par le MELS et intitulée *Le cheminement des élèves, du secondaire à l'entrée à l'université*¹. L'analyse de cette question au niveau universitaire vaut d'être traitée, mais n'a pu l'être dans le temps imparti.

¹ On peut consulter ce document dans Internet à l'adresse suivante :
http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/Autres_doc/brochure_cheminement_scol.pdf

1 INTRODUCTION

La transition de l'école vers le marché du travail est un processus crucial pour le développement de carrière des jeunes. Au-delà des avantages individuels, une transition réussie vers le marché du travail procure une contribution positive à l'économie et au bien-être collectif. En ce sens, au même titre que la réussite scolaire, la transition vers le marché du travail est une préoccupation stratégique de premier plan.

Pour suivre cette transition vers le marché du travail, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) mène, chaque année, des enquêtes auprès des personnes diplômées du secondaire en formation professionnelle, du collégial en formation technique et, tous les deux ans, de l'université (Enquêtes Relance). Si ces enquêtes Relance fournissent des informations de grande qualité sur l'insertion sur le marché du travail des nouveaux diplômés et des nouvelles diplômées, elles ne permettent pas de connaître le parcours que ces personnes ont emprunté pour compléter leur formation scolaire.

Cependant, l'âge des diplômés laisse entrevoir que plusieurs ont emprunté des voies non linéaires pour obtenir leur diplôme. Les jeunes qui obtiennent leur diplôme à l'âge attendu ont certainement suivi un parcours linéaire et sans interruption tout au long de leur scolarité. En revanche, ceux qui l'ont obtenu à un âge plus avancé ont probablement connu un cheminement plus atypique. Jusqu'à présent, les divers cheminements possibles n'ont pas été analysés en fonction de l'insertion sur le marché du travail. Le MELS a publié en 2004 une étude sur le cheminement des élèves du secondaire à l'entrée à l'université. Cette étude fournit quelques indications sur les parcours qui peuvent être empruntés. Elle décrit les différentes étapes du cheminement scolaire des jeunes Québécois et Québécoises du secondaire jusqu'à l'entrée à l'université, mais n'analyse pas l'insertion sur le marché du travail.

Le présent document propose des compléments d'information en permettant de réaliser une première esquisse sur le thème de la transition école-travail. Il comprend quatre parties principales. Après une présentation de l'objectif général de l'étude et de la méthodologie, le document rappelle en première partie les particularités du système scolaire québécois, présente en deuxième partie le cheminement scolaire des jeunes titulaires du diplôme d'études professionnelles (DEP) ou du diplôme d'études collégiales (DEC) technique et le met en relation avec l'insertion professionnelle des diplômés. En troisième partie, l'insertion professionnelle des jeunes qui n'ont pas de diplôme et qui ne fréquentent pas l'école est comparée à celle de l'ensemble de la population du même âge et des diplômés. Une synthèse finale permet de regrouper ces différents résultats.

2 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Cette étude vise à identifier et à quantifier les cheminements scolaires de jeunes Québécois diplômés et, autant que possible, à établir des correspondances entre l'obtention d'un diplôme et l'insertion sur le marché du travail. Elle vise également à comparer la situation sur le marché du travail de jeunes qui n'ont aucun diplôme et qui ne fréquentent pas l'école avec ceux qui sont titulaires d'un diplôme qualifiant.

L'analyse du secondaire jusqu'au baccalauréat aurait été souhaitable, mais devant l'ampleur de la tâche et faute de temps, l'étude se limite :

- aux personnes diplômées de la formation professionnelle qui ont obtenu le DEP et celles de la formation technique au collégial, titulaires d'un DEC et les non-diplômés;
- aux jeunes de moins de 30 ans.

L'analyse de la diplomation à la sortie de l'enseignement montre qu'en 2003, 38% des sortants étaient titulaires d'un DEC technique ou d'un DEP. Les personnes qui n'avaient aucun diplôme représentaient 20% de l'ensemble des sortants (Fiche 5.1, *Indicateurs de l'éducation 2006*)².

3 SOURCES DE DONNÉES

Plusieurs sources de données ont été utilisées :

- Pour tracer les cheminements scolaires des élèves qui ont obtenu un DEP, les données du fichier de déclaration du cheminement scolaire (DCS) sont utilisées. Ainsi, tous les jeunes de moins de 30 ans qui ont obtenu un DEP en 2003 sont pris en compte.
- Pour faire un portrait des cheminements scolaires des élèves qui ont obtenu un DEC technique, les données du fichier de déclaration du cheminement scolaire (DCS) sont aussi utilisées. Ainsi, tous les jeunes de moins de 30 ans qui ont obtenu un DEC technique en 2003 sont pris en compte.
- Pour faire l'arrimage entre ces jeunes diplômés et l'insertion professionnelle, les données de l'enquête *La Relance au collégial 2005* et *La Relance au secondaire 2005* ont été utilisées. Ces enquêtes interrogeant des jeunes deux ans après l'obtention de leur diplôme portent donc sur les personnes diplômées au cours de l'année scolaire 2003-2004. Seuls les jeunes de moins de 30 ans qui ont obtenu un DEP et ceux qui ont obtenu un DEC technique sont considérés dans cette étude.
- La comparaison entre le placement des jeunes diplômés et l'ensemble de la population du même groupe d'âge a été effectuée grâce à l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada.
- Pour étudier l'insertion professionnelle des jeunes qui n'ont pas de diplôme et qui ne fréquentent pas l'école, les données du recensement de 2001 ont été utilisées. Seuls les jeunes de moins de 30 ans sont considérés. Par ailleurs, afin de comparer leur insertion professionnelle avec celle des jeunes qui ont un DEP, les données de l'enquête *La Relance au secondaire 2001* ont été employées de manière à limiter, autant que possible, l'effet du contexte économique sur les comparaisons effectuées.

Compte tenu de la nature différente des fichiers, il est évident qu'aucune correspondance parfaite ne peut être produite entre les cheminements et l'insertion professionnelle. En effet, le MELs ne dispose pas d'un fichier longitudinal qui couvrirait toute la période de scolarisation et celle de l'insertion professionnelle. L'examen des liens entre cheminement et insertion professionnelle nécessite donc des inférences qui sont effectuées en respectant la rigueur scientifique attendue pour une telle étude.

4 LES PARTICULARITÉS DU SYSTÈME D'ÉDUCATION AU QUÉBEC ET L'INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

L'apport de l'éducation au développement économique, social et culturel nécessite des interventions multiples. Outre les diverses mesures visant à faciliter l'accès aux études et à

² Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Indicateurs de l'éducation*, édition 2006, 148 pages.

favoriser la réussite scolaire, d'autres mesures sont mises en place pour faciliter l'intégration au marché du travail.

Plusieurs parcours peuvent être empruntés par les étudiants et les étudiantes pour obtenir un diplôme et entrer sur le marché du travail en ayant acquis une formation qualifiante. Le schéma 1 présente une vue d'ensemble des parcours scolaires dans le système d'éducation au Québec³.

Chaque secteur de formation a ses particularités dans la gestion de la transition école-travail. Les paragraphes suivants décrivent les principales caractéristiques du système d'éducation au Québec et montrent comment les établissements d'enseignement agissent dans les domaines de l'intégration au marché du travail, parfois avec le soutien de politiques ministérielles.

4.1 Formation générale

Pour les jeunes, la formation générale offerte dans les écoles est accessible à tous et conduit au diplôme d'études secondaires (DES) ou à un diplôme d'études professionnelles (DEP). Le Québec délivre un DES après 11 années d'études contre 12 ans pour le reste du Canada. La très grande majorité des diplômés de la formation générale poursuit ses études soit à l'enseignement collégial, soit à l'enseignement professionnel. Un nombre non négligeable interrompt ses études après l'obtention du DES et accède au marché du travail dans des emplois non spécialisés.

Pour les adultes, la formation est organisée principalement dans le secteur public au sein des commissions scolaires. La formation générale des adultes (FGA) s'adresse à toute personne désirant acquérir les préalables manquant à sa formation scolaire en vue de mieux se qualifier pour accéder au marché du travail ou pour s'y réinsérer. La FGA offre des services complets de formation générale (voir schéma 1). Chaque année, plus de 100 000 adultes poursuivent une formation dans plus de 200 centres de formation générale des adultes afin de terminer, entre autres, des études associées au premier ou au deuxième cycle du secondaire. Annuellement, plus de 10 000 personnes y obtiennent un DES. À celles-ci s'ajoutent plus de 20 000 personnes qui s'inscrivent à des préalables pour accéder à de la formation professionnelle et 20 000 autres souvent titulaires du DES qui suivent des cours pour accéder aux études postsecondaires. La contribution du secteur des adultes à la délivrance des diplômes du secondaire apparaît plus importante que dans les autres systèmes d'éducation de l'Amérique du Nord.

Actuellement, le MELS met en place dans chacune des commissions scolaires des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) pour faciliter la définition des besoins de formation des personnes afin de favoriser leur accès ou leur retour sur le marché du travail.

4.2 Formation professionnelle et technique

La formation professionnelle et technique compte près de 300 programmes d'études menant à l'obtention d'un diplôme d'État (diplôme d'études professionnelles [DEP], attestation de spécialisation professionnelle [ASP] et diplôme d'études collégiales techniques [DEC technique]) ainsi que plusieurs programmes d'études dits de formation courte élaborés par les établissements

³ Le schéma illustré montre une description synthétique de l'organisation scolaire telle qu'elle a été observée au moment de la présente étude. Des modifications sont en cours tant à la formation générale des jeunes qu'en formation professionnelle et à la formation générale des adultes. Ce portrait sera substantiellement modifié dès juillet 2007 en ce qui concerne la formation générale au secondaire. On trouvera une description des éléments de ce schéma dans les « Notes explicatives au schéma de l'éducation au Québec » en annexe.

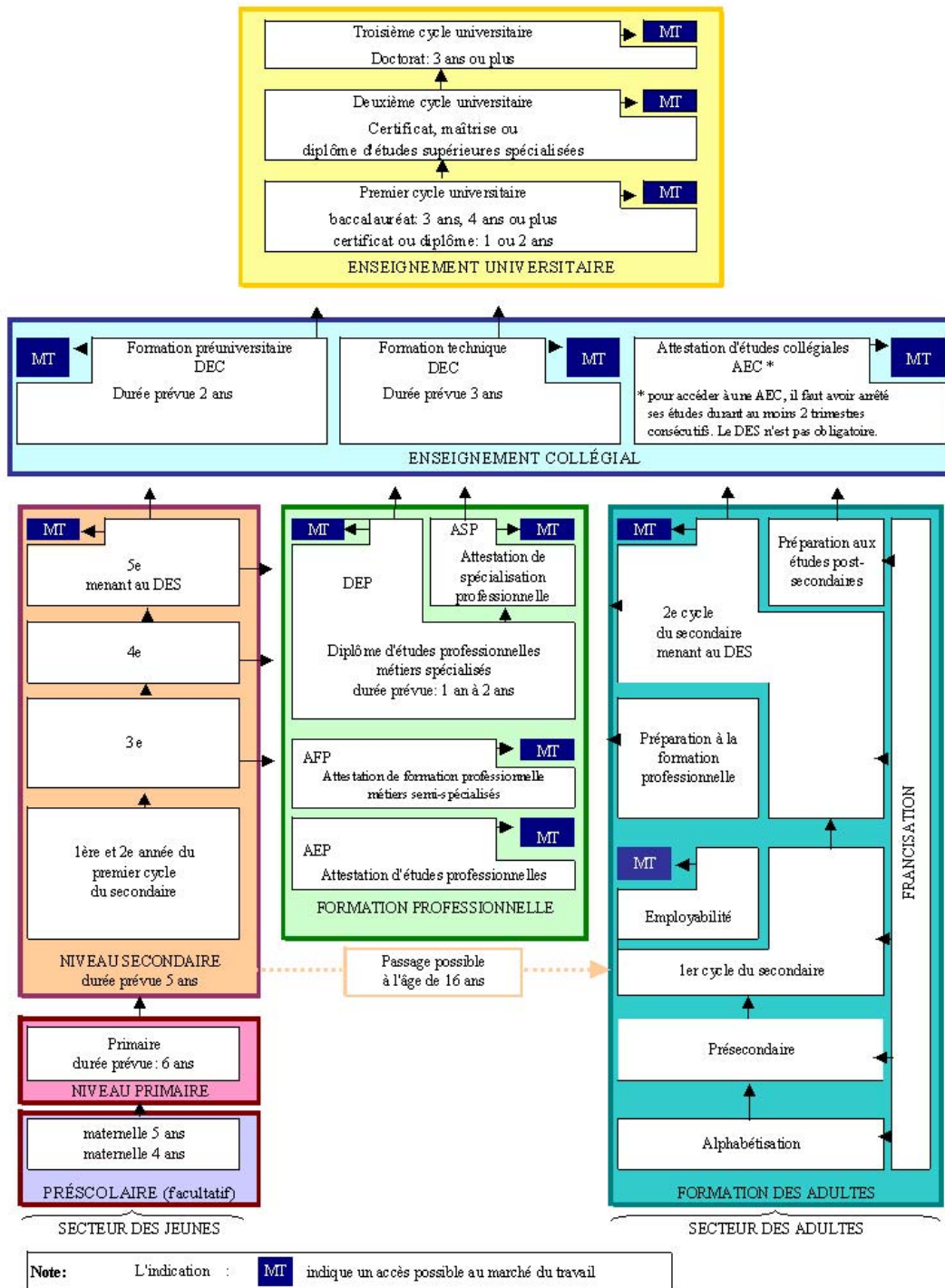
d'enseignement des réseaux des ordres secondaire et collégial (attestation d'études professionnelles [AEP], attestation d'études collégiales [AEC]). Le système québécois de formation professionnelle et technique se distingue par deux composantes essentielles et complémentaires. Ainsi, la formation professionnelle est offerte par 70 commissions scolaires qui gèrent 174 centres de formation professionnelle. À cela s'ajoutent 3 établissements gouvernementaux et 30 établissements privés.

Pour sa part, la formation technique est assurée par 48 cégeps et 4 établissements gouvernementaux offrant à la fois des programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC) ou à une attestation d'études collégiales (AEC). À ceux-ci, s'ajoutent 15 collèges privés offrant des programmes de DEC et 27 établissements privés non subventionnés offrant uniquement des AEC. L'accès aux formations professionnelle et technique est gratuit. L'État est donc le principal bailleur de fonds des établissements.

Les sortants et les sortantes des écoles secondaires qui désirent poursuivre une formation qualifiante bénéficient de plusieurs options qui s'offrent à eux. Les *Indicateurs de l'éducation*, édition 2006⁴, nous donnent quelques chiffres à ce sujet.

⁴ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Indicateurs de l'éducation*, édition 2006. On peut également consulter le document à l'adresse suivante : <http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/indic06/index.htm>

Schéma 1 : Système d'éducation au Québec



L'accès en formation professionnelle est facilité

Environ 17,7 % des jeunes âgés de moins de 20 ans font un passage en formation professionnelle au secondaire; ces jeunes représentent près du tiers des nouveaux inscrits de la formation professionnelle (32,2 % en 2002-2003). Par ailleurs, au moment de leur admission en formation professionnelle, environ deux personnes sur trois (chez les moins de 20 ans) détiennent déjà un DES.

Les commissions scolaires offrent des services de formation professionnelle qui préparent à plusieurs emplois traditionnellement organisés par les employeurs dans les autres provinces canadiennes dans le cadre de programmes d'apprentissage⁵. La quasi-totalité des programmes d'études accessibles au Québec peuvent être offerts en alternance travail-études.

L'accès aux études collégiales est fréquent

Près de 59,3 % des jeunes du secondaire accèdent au collégial après l'obtention de leur DES.

Les collèges offrent des programmes de deux ans de formation préparatoire aux études universitaires et des programmes de formation technique de trois ans qui peuvent, dans certains cas, faciliter l'accès à des programmes universitaires.

Environ 77,7 % des finissants des programmes préuniversitaires et 25,1 % des finissants des programmes techniques accèdent aux études universitaires à temps plein l'année scolaire suivant l'obtention de leur DEC.

Les collèges offrent également des programmes de formation technique de durée variable qui permettent d'accéder à des emplois professionnels variés ou qui répondent à des besoins de formation continue. Ces programmes mènent à des AEC, mais sont réservés aux personnes ayant cessé leurs études pour un certain temps. La clientèle des AEC était âgée en moyenne de 32,8 ans en 2004-2005.

4.3 Comparaison du niveau de scolarité : Québec, Ontario, Canada

Comme indiqué antérieurement, les jeunes Québécois et Québécoises tendent majoritairement à accéder aux études postsecondaires. À la lecture du tableau comparatif qui suit, on peut remarquer que 50,7 % des Québécois et Québécoises de 25 à 29 ans détiennent un diplôme collégial ou universitaire et 14,4 % ont un diplôme de la formation professionnelle ou un certificat d'apprenti. L'accès de ces jeunes (de 25 à 29 ans) à un certificat ou à un diplôme d'une école de métier ainsi que toute autre sanction collégiale ou universitaire est de 3,8 points de pourcentage supérieurs à la moyenne ontarienne et de 4,9 points de pourcentage supérieurs à la moyenne canadienne. Ce qui caractérise le Québec, c'est un plus grand accès à des formations qualifiantes préparant au marché de l'emploi et une proportion moins élevée de personnes qui n'ont qu'un diplôme de formation générale au secondaire.

⁵ Sandrine PRASIL, *Apprentis inscrits : La classe de 1992, une décennie plus tard*, Statistique Canada, Division de la culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation, novembre 2005, No de catalogue 81-595-MIF2005035, p. 18.

Tableau 1 : Plus haut grade, certificat ou diplôme des personnes âgées de 25 à 29 ans, recensement de 2001

Diplôme et ordre d'enseignement	Québec	Ontario	Canada
	%	%	%
Aucun grade, certificat ou diplôme	16,9	14,2	16,9
Certificat d'études secondaires	18,0	24,5	22,9
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	14,4	8,2	11,4
Certificat ou diplôme collégial	23,0	21,8	20,9
Certificat ou diplôme universitaire	27,7	31,4	28,0

Statistique Canada - Numéro 97F0017XCB01006 au catalogue

Même si la formation professionnelle et technique est plus différenciée au Québec que dans le reste du Canada, des efforts sont faits pour faciliter les passages de la formation professionnelle au collégial. Des mesures sont également mises en œuvre pour assurer le passage du collégial à l'université et répondre aux besoins de formation des personnes et des organismes locaux. Le chapitre 4.4. traite des exemples de politiques et mesures mises en œuvre en formation professionnelle, technique et universitaire.

4.4 Politiques et mesures

Politiques et mesures en formation professionnelle

Dans le domaine des politiques ministérielles, le Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique vise, entre autres, à maintenir l'accessibilité à la formation dans un contexte de décroissance démographique et de migration des personnes touchant les régions; à répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée; à faciliter le cheminement des étudiants d'un ordre d'enseignement à l'autre; à amener plus de jeunes et d'adultes d'un ordre d'enseignement à l'autre et à les aider à acquérir une formation qui les qualifie pour un métier ou une profession; à consolider le dispositif québécois de formation professionnelle et technique en ajoutant à sa cohérence et à son efficacité d'ensemble.

Politiques et mesures en formation technique

En formation technique, plus de 220 ententes institutionnelles sont connues sous l'appellation de « Programme DEC-BAC intégré », programme qui résulte d'une entente entre un collège et une université ayant harmonisé les formations techniques et universitaires qu'ils offrent et qui permet à l'étudiant d'obtenir en cinq ans, au lieu de six, un diplôme d'études collégiales (DEC technique) et un diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat). Ces programmes peuvent être offerts en situation de cheminement scolaire continu ou après une présence sur le marché du travail.

Politiques et mesures en formation universitaire

Les universités sont actives dans la mise en œuvre de moyens de formation qui tiennent compte des réalités du marché du travail. Les stages rémunérés en entreprise durant les études de baccalauréat en génie, les stages cliniques en milieu hospitalier pour les programmes des sciences de la santé, les stages pratiques dans les écoles pour les programmes en sciences de l'éducation sont autant d'exemples d'arrimage avec les besoins du marché. Depuis la fin des années 1990,

plusieurs universités définissent, au sein même du curriculum, le profil international d'études qui prépare à des carrières internationales, tel le baccalauréat trilingue en administration (français, anglais, espagnol) jumelé avec des études hors Québec.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport soutient cette diversité d'initiatives par plusieurs programmes dont le soutien à l'insertion professionnelle (10 M\$ par an), les bourses pour des études à l'extérieur du Québec (10 M\$ par an), le soutien à la formation initiale du personnel enseignant (4,8 M\$ par an). Ces programmes ont été implantés à la suite de l'adoption de la Politique québécoise à l'égard des universités *Pour mieux assurer notre avenir collectif*.

5 CHEMINEMENT SCOLAIRE ET INSERTION PROFESSIONNELLE D'ÉLÈVES DIPLOMÉS

Dans cette partie, le cheminement scolaire des diplômés de la formation professionnelle et celui des diplômés de la formation technique sont examinés. Le cheminement scolaire antérieur de ces diplômés, observé selon le sexe et trois groupes d'âge compris entre 15 et 29 ans, est analysé à partir des variables suivantes :

- la **continuité des études**, qui signifie qu'un élève a été inscrit à l'école chaque année, sans interruption, de son entrée au secondaire jusqu'à l'obtention du diplôme;
- la **linéarité des études**, qui signifie qu'un élève a emprunté le cheminement scolaire « attendu », avec ou sans interruption, à partir de son entrée jusqu'à l'obtention du diplôme (voir plus loin dans le texte pour la définition précise de chaque groupe de diplômés);
- lorsqu'il y a interruption des études (ou non-continuité), les variables suivantes permettent de nuancer les caractéristiques du cheminement scolaire antérieur des élèves :
 - l'interruption des études en formation générale des jeunes (FGJ);
 - la détention d'un DES, au moment de l'interruption des études en FGJ;
 - l'ordre d'enseignement fréquenté lors de la dernière interruption des études.

5.1 Les diplômés de la formation professionnelle

5.1.1 Cheminement scolaire

Le tableau 2 montre qu'en 2003-2004, en formation professionnelle (FP), 22 432 élèves, âgés de moins de 30 ans, ont obtenu un diplôme. Ils se répartissent ainsi :

- Environ neuf diplômés sur dix ont obtenu un DEP tandis qu'un peu plus de 2 000 d'entre eux ont obtenu une ASP. Cette répartition prévaut tant chez les hommes que chez les femmes;
- Dans la mesure où les élèves inscrits à une ASP doivent être titulaires d'un DEP, il est normal de constater que, plus on avance en âge, plus la proportion des diplômés ayant obtenu une ASP est importante (de 6 % chez les moins de 19 ans à 14,5 % chez les 25-29 ans). Le même constat s'applique tant chez les hommes que chez les femmes;
- Tous âges confondus, environ trois diplômés sur cinq en formation professionnelle sont des hommes. Cette proportion varie peu selon le groupe d'âge;
- Par contre, la proportion des femmes, parmi les personnes qui obtiennent une ASP, se rapproche davantage de celle des hommes. De plus, parmi les ASP obtenues à 19 ans ou moins, les femmes constituent la majorité des diplômés. Au-delà d'une plus grande persévérance scolaire des femmes, on pourrait aussi avancer l'hypothèse qu'elles

choisissent plus souvent des voies de spécialisations professionnelles plus poussées que les hommes;

- Environ la moitié des diplômés de moins de 30 ans, en formation professionnelle, en 2003-2004, se situent dans le groupe des 20-24 ans. Cette proportion se vérifie, peu importe le type de diplôme obtenu (DEP ou ASP), tant chez les hommes que chez les femmes. Comme on le verra dans la partie suivante, les caractéristiques du cheminement scolaire antérieur de ces diplômés ont inévitablement des répercussions sur la répartition des diplômés de la FP par groupe d'âge;
- Parmi ceux et celles qui ont obtenu un DEP, les 19 ans et moins ainsi que les 25-29 ans présentent à peu près les mêmes proportions, soit environ 25 %. Par contre, parmi ceux et celles qui ont obtenu une ASP, la proportion des 25-29 ans est nettement supérieure à celle observée chez les 19 ans et moins.

Tableau 2 : Répartition des diplômés de la formation professionnelle, âgés de moins de 30 ans, selon le sexe, le groupe d'âge et le type de diplôme obtenu, ensemble du Québec, 2003-2004

Sexe	Type de diplôme	Groupe d'âge								Répartition selon le groupe d'âge			Répartition selon le sexe			
		Tous âges		19 ans et moins		20-24 ans		25-29 ans		19 ans et moins	20-24 ans	25-29 ans	Tous âges	19 ans et moins	20-24 ans	25-29 ans
		N	%	N	%	N	%	N	%	%	%	%	%	%	%	%
Total	Total	22 432	100,0	5 242	100,0	11 642	100,0	5 548	100,0	23,4	51,9	24,7	-	-	-	-
	DEP	20 175	89,9	4 927	94,0	10 502	90,2	4 746	85,5	24,4	52,1	23,5	-	-	-	-
	ASP	2 257	10,1	315	6,0	1 140	9,8	802	14,5	14,0	50,5	35,5	-	-	-	-
Masculin	Total	13 523	100,0	3 130	100,0	7 242	100,0	3 151	100,0	23,1	53,6	23,3	60,3	59,7	62,2	56,8
	DEP	12 226	90,4	2 981	95,2	6 517	90,0	2 728	86,6	24,4	53,3	22,3	60,6	60,5	62,1	57,5
	ASP	1 297	9,6	149	4,8	725	10,0	423	13,4	11,5	55,9	32,6	57,5	47,3	63,6	52,7
Féminin	Total	8 909	100,0	2 112	100,0	4 400	100,0	2 397	100,0	23,7	49,4	26,9	39,7	40,3	37,8	43,2
	DEP	7 949	89,2	1 946	92,1	3 985	90,6	2 018	84,2	24,5	50,1	25,4	39,4	39,5	37,9	42,5
	ASP	960	10,8	166	7,9	415	9,4	379	15,8	17,3	43,2	39,5	42,5	52,7	36,4	47,3

Source: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Banque de cheminements scolaires, décembre 2006

Le cheminement scolaire antérieur des diplômés ayant obtenu un DEP

Les diplômés de 15 à 19 ans, qui constituent environ le quart des diplômés de la formation professionnelle ayant obtenu un DEP, présentent les caractéristiques suivantes (tableau 3) :

- La quasi-totalité de ces diplômés ont étudié en continuité, c'est-à-dire sans aucune interruption. Environ le quart d'entre eux (un peu moins chez les garçons mais un peu plus chez les filles) ont emprunté la « voie royale », en continuité et en linéarité;
- Toutefois, les autres, soit les trois quarts d'entre eux, ont connu un parcours scolaire non linéaire. La plus grande partie d'entre eux sont passés par la formation générale des adultes. Cette observation fait ressortir une « souplesse » du système éducatif québécois qui favorise la persévérance scolaire et l'accès à une formation qualifiante d'élèves ayant éprouvé quelques difficultés en formation générale des jeunes;
- Contrairement à ce qu'on observe dans les autres groupes d'âge, la très grande majorité des diplômés de 19 ans et moins en non-continuité a interrompu ses études durant le secondaire, ou, pour la majorité d'entre eux, immédiatement après avoir obtenu un DES.

Plus de la moitié des diplômés ayant obtenu un DEP se situent parmi les 20-24 ans. Ces diplômés présentent les caractéristiques suivantes :

- Environ la moitié ont connu un parcours scolaire continu, c'est-à-dire sans aucune interruption des études, tant chez les hommes que chez les femmes;
- La très grande majorité des diplômés en continuité de formation a connu un parcours scolaire non linéaire. En effet, ils n'ont pas emprunté la « route attendue », c'est-à-dire un passage direct de la formation générale des jeunes à la formation professionnelle. Environ 20 % des diplômés sont passés par l'enseignement supérieur;
- La quasi-totalité des élèves ayant interrompu leurs études au moins une année (donc en non-continuité) ont également emprunté un parcours non linéaire;
- Environ trois diplômés sur dix (29,8 %) ont interrompu leurs études, mais cette interruption n'est pas survenue en formation générale des jeunes. L'interruption des études est survenue plus tard, au secondaire (en formation professionnelle ou en formation générale des adultes) ou au collégial;
- Parmi ces diplômés ayant interrompu leurs études en formation générale des jeunes, environ deux sur cinq avaient déjà un diplôme du secondaire (DES ou DEP) au moment de leur interruption.

Enfin, les diplômés de 25 à 29 ans, qui regroupent eux aussi environ le quart des diplômés de la formation professionnelle ayant obtenu un DEP, montrent les caractéristiques suivantes :

- Parmi ces diplômés, la très grande majorité a connu au moins une année d'interruption des études et environ neuf sur dix ont interrompu leurs études au moins deux années;
- Plus de trois diplômés sur cinq ont étudié en non-continuité, sans qu'il y ait interruption des études au secondaire, en formation générale. Par conséquent, il semble que les personnes qui obtiennent tardivement un diplôme de formation professionnelle (un DEP, entre 25 et 29 ans) ne correspondent pas systématiquement à de jeunes élèves ayant décroché de l'école secondaire. Une large part de ces diplômés « tardifs » est constituée de personnes présentant un parcours non linéaire, marqué par une ou plusieurs interruptions des études après l'école secondaire.

Tableau 3 : Cheminement scolaire antérieur des diplômés de la formation professionnelle, ayant obtenu un DEP, selon le sexe et le groupe d'âge, ensemble du Québec, 2003-2004

		Tous les diplômés			19 ans et moins			20 à 24 ans			25 à 29 ans		
		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Nombre de diplômés (N)		20 175	12 226	7 949	4 927	2 981	1 946	10 502	6 517	3 985	4 746	2 728	2 018
Répartition des diplômés (%)													
En continuité	TOTAL	52,1	53,3	50,3	95,3	96,1	94,1	51,5	52,5	49,8	8,7	8,7	8,8
	En linéarité (passage direct de la FGJ à la FP)	6,3	5,5	7,7	24,8	21,5	30,0	0,5	0,4	0,7	0,0	0,0	0,0
	En non linéarité	45,8	47,9	42,6	70,5	74,6	64,1	50,9	52,0	49,1	8,7	8,7	8,8
	passage par la FGA	32,3	35,2	27,9	61,5	67,0	53,1	31,1	33,5	27,1	4,7	4,5	5,1
	passage par l'enseignement supérieur	13,5	12,7	14,7	8,9	7,6	11,0	19,9	18,5	22,0	4,0	4,2	3,8
En non continuité	TOTAL	47,5	46,4	49,2	4,6	3,8	5,8	48,2	47,3	49,7	90,5	90,8	90,2
	En linéarité (passage direct de la FGJ à la FP)	2,4	2,3	2,5	2,4	2,1	3,0	2,6	2,6	2,5	2,0	2,0	2,0
	En non linéarité	45,1	44,1	46,7	2,1	1,7	2,8	45,7	44,7	47,2	88,5	88,7	88,2
	Durée de l'interruption des études												
	Un an	15,5	15,4	15,6	4,2	3,4	5,3	23,6	23,3	24,2	9,1	9,6	8,5
	Deux ans et plus	32,0	31,0	33,7	0,4	0,4	0,4	24,6	24,0	25,5	81,4	81,2	81,7
	Interruption des études en FGJ	17,7	17,7	17,8	4,0	3,4	5,0	19,5	19,6	19,3	28,1	28,7	27,3
	Sans DES	10,8	11,3	10,1	1,6	1,5	1,8	10,8	11,4	9,8	20,6	21,9	18,8
	Avec DES	6,9	6,4	7,7	2,4	1,9	3,2	8,7	8,3	9,5	7,5	6,7	8,4
	Dernière interruption: Enseignement supérieur	1,1	1,0	1,2	0,0	0,0	0,0	0,9	0,8	1,1	2,5	2,7	2,3
	Dernière interruption: Secondaire	16,7	16,7	16,7	4,0	3,4	5,0	18,6	18,9	18,1	25,5	26,0	24,9
	Aucune interruption des études en FGJ	29,8	28,7	31,4	0,5	0,4	0,7	28,7	27,7	30,5	62,5	62,1	62,9
	Dernière interruption: Enseignement supérieur	11,7	10,5	13,7	0,2	0,2	0,3	11,7	10,2	14,2	23,7	22,4	25,6
	Dernière interruption: Secondaire (FP ou FGA)	18,1	18,2	17,8	0,3	0,3	0,5	17,0	17,5	16,3	38,7	39,7	37,4
Indéterminé		0,4	0,3	0,5	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,4	0,7	0,5	1,0

Source: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Banque de cheminements scolaires*, décembre 2006

5.1.2 Insertion sur le marché du travail

La conduite d'enquêtes récurrentes sur la situation d'emploi des personnes diplômées du système éducatif québécois est assurée depuis plusieurs années par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. L'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*⁶, conduite annuellement, permet d'obtenir, quelque neuf mois après la délivrance du diplôme, des résultats relatifs à la situation des titulaires d'un DEP.

L'enquête en 2005 a été réalisée par voie téléphonique. On y a recensé 19 816 personnes âgées de 29 ans et moins qui ont obtenu un DEP au cours de l'année scolaire 2003-2004. Le taux de réponse global est de 71,7 %, ce qui correspond aux normes reconnues pour de telles études.

- Près de neuf mois après l'obtention d'un DEP, le taux d'emploi est de 78,0 % (tableau 4). Il varie peu selon les groupes d'âge : il se situe entre 75,1 % et 79,0 %. Le taux d'emploi des personnes de moins de 30 ans ayant obtenu un DEP est nettement supérieur à celui de l'ensemble de la population du Québec pour le même groupe d'âge (taux d'emploi de 61,6 %).
- Sur le marché du travail, on en trouve 86,0 % dans la population active (78,0 % en emploi et 8,0 % à la recherche d'un emploi). Leur taux de chômage atteint donc 9,3 %. Il varie, selon le groupe d'âge considéré, de 7,9 % à 11,1 %. Ces taux de chômage, pour l'ensemble du Québec, sont en dessous de celui observé chez le groupe d'âge de référence, les 15-29 ans, taux qui, en mars 2005, est de 12,0 % (voir tableau II en annexe). À titre de comparaison, si l'on considère l'ensemble des jeunes sur le marché du travail, on constate que leur taux d'activité est inférieur de plus de 16 points de pourcentage et leur taux de chômage de plus de trois points de pourcentage plus élevé.

Tableau 4 : Situation sur le marché du travail, en mars 2005, des personnes âgées de 29 ans et moins et titulaires d'un DEP en 2003-2004

Personnes titulaire d'un DEP (29 ans et moins)	En emploi	À la recherche d'un emploi	Aux études	Personnes inactives	Taux de chômage	En lien avec la formation	À temps plein	Salaire hebd. brut moyen
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(\$)
Ensemble	78,0	8,0	10,4	3,6	9,3	78,5	88,6	534
Sexe								
Masculin	77,9	8,9	10,4	2,8	10,2	79,0	95,0	587
Féminin	78,1	6,6	10,3	5,0	7,8	77,6	78,5	428
Groupe d'âge								
19 ans ou moins	75,1	6,4	15,8	2,7	7,9	77,2	88,3	493
De 20 à 24 ans	79,0	8,1	9,1	3,8	9,3	77,7	89,5	536
De 25 à 29 ans	79,0	9,9	6,5	4,6	11,1	82,1	86,6	580

- À la fin de mars 2005, on observe que 78,0 % des titulaires d'un DEP ont un emploi. Parmi ces derniers, 88,6 % travaillent à temps plein (30 heures ou plus par semaine). Cette proportion varie peu selon le groupe d'âge considéré. Elle oscille entre 86,6 % et

⁶ On peut consulter le rapport à l'adresse suivante : <http://www.mels.gouv.qc.ca/Relance/Secondaire/RelSec.htm>

89,5 %. Du côté de l'ensemble des jeunes de moins de 30 ans au Québec, la proportion d'emploi à temps plein se hisse à peine à 65 %. En outre, elle varie beaucoup selon le groupe d'âge (passant de 25 % chez les moins de 20 ans à 85 % chez les 25-29 ans) et le sexe (51 % chez les femmes et 70 % chez les hommes).

- Parmi les personnes titulaires d'un DEP qui occupent un emploi, 78,5 % d'entre elles déclarent occuper un emploi en rapport avec leur formation. Ce sont les 25-29 ans qui se distinguent significativement en obtenant le plus fort lien entre les études et l'emploi, soit 82,1 %.
- Globalement, en 2005, le salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'un DEP qui occupent un emploi salarié à temps plein est de 534 \$. Il augmente significativement selon le groupe d'âge considéré. Il est respectivement de 493 \$ chez les 19 et moins, puis de 536 \$ chez les 20-24 ans et atteint 580 \$ chez les 25-29 ans.

Un survol des grands groupes de la Classification nationale des professions (CNP) fait apparaître la situation suivante : 48,1 % de ces titulaires d'un DEP travaillent dans des emplois liés au groupe Métiers, transport et machinerie, suivis de loin par ceux de la Vente et services (17,3 %) et du Secteur de la santé (13,5 %).

Tableau 5 : Les principaux groupes de professions où se retrouvent les titulaires d'un DEP qui ont un emploi en rapport avec leur formation

Types d'emplois occupés (CNP)	(%)
Gestion (0)	0,1
Affaires, finances et administration (1)	9,3
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)	3,9
Secteur de la santé (3)	13,5
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)	0,1
Arts, culture, sports et loisirs (5)	1,8
Vente et services (6)	17,3
Métiers, transport et machinerie (7)	48,1
Secteur primaire (8)	2,8
Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)	3,1

Selon le niveau de compétence⁷ normalement exigé pour accéder à un emploi et en remplir les fonctions, on observe que pour près de 70,0 % des emplois occupés par des titulaires d'un DEP qui ont un emploi en rapport avec leur formation, le niveau de compétence normalement exigé pour occuper ces emplois serait une formation collégiale ou un programme d'apprentissage. Par ailleurs, 30,4 % demanderaient un niveau de compétence intermédiaire, c'est-à-dire d'un à quatre ans d'études au secondaire.

⁷ Le niveau de compétence est généralement défini par le niveau et le genre d'études et de formation requis pour accéder à un emploi et en remplir les fonctions.

Tableau 6 : Le niveau de compétence normalement exigé pour occuper ce type d'emploi

Niveau de compétence (CNP)	(%)
Gestion (niveau 0)	0,1
Une formation universitaire caractérise habituellement les professions (niveau A)	0,2
Une formation collégiale ou un programme d'apprentissage caractérise habituellement les professions (niveau B)	68,5
Une formation de niveau secondaire ou une formation spécifique à la profession, ou les deux caractérisent les professions (niveau C)	30,4
Une formation en cours d'emploi caractérise habituellement les professions (niveau D)	0,9

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) appliqué aux résultats des enquêtes Relance permet de connaître les types d'entreprises qui embauchent notamment les titulaires d'un DEP qui ont un emploi en rapport avec leur formation. C'est le secteur de la Construction (20,4 %) suivi par le secteur de la Fabrication (16,8 %) et celui des Soins de santé et assistance sociale (15,2%) qui accueillent respectivement les plus fortes proportions de titulaires d'un DEP qui ont un emploi en rapport avec leur formation.

Tableau 7 : Les principaux secteurs d'activité économique où se retrouvent les titulaires d'un DEP qui ont un emploi en rapport avec leur formation

Les secteurs d'activité économique des entreprises employeuses (SCIAN)	(%)
Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)	2,9
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz (21)	0,5
Services publics (22)	0,4
Construction (23)	20,4
Fabrication (31-33)	16,8
Commerce de gros (41)	2,3
Commerce de détail (44-45)	10,7
Transport et entreposage (48-49)	3,9
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	0,6
Finance et assurances (52)	0,7
Services immobiliers et services de location et de location à bail (53)	0,6
Services professionnels, scientifiques et techniques (54)	3,6
Gestion de sociétés et d'entreprises (55)	0,0
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (56)	1,4
Services d'enseignement (61)	1,0
Soins de santé et assistance sociale (62)	15,2
Arts, spectacles et loisirs (71)	0,4
Hébergement et services de restauration (72)	5,2
Autres services, sauf les administrations publiques (81)	12,0
Administrations publiques (91)	1,5

5.2 Les diplômés de la formation technique

5.2.1 Cheminement scolaire

Le tableau 8 montre que 16 846 jeunes de moins de 30 ans ont obtenu le DEC technique en 2003-2004. La répartition de ces diplômés selon le sexe et le groupe d'âge présente les caractéristiques suivantes :

- À l'inverse des diplômés de la formation professionnelle, environ trois diplômés sur cinq de la formation technique au collégial sont des femmes (60,4 %). Cette répartition des diplômés selon le sexe s'applique aux trois groupes d'âge observés;
- Environ un diplômé sur sept de la formation technique en 2003-2004 est âgé de 25 à 29 ans (13,5 %). À l'opposé, peu de diplômés sont âgés de 19 ans et moins (7,6 %). Enfin, comme attendu, environ quatre diplômés de la formation technique sur cinq sont âgés de 20 à 24 ans (78,9 %).

Le cheminement antérieur des diplômés

Les caractéristiques du cheminement antérieur de l'ensemble des diplômés de la formation technique s'apparentent à celles qui sont observées chez les 20-24 ans, ce groupe d'âge comptant pour près de 80 % de l'ensemble des diplômés. On y observe les éléments suivants :

- La très grande majorité de ces diplômés ont un cheminement scolaire continu (81,8 %), c'est-à-dire qu'ils n'ont jamais interrompu leurs études, et ce, tant chez les hommes que chez les femmes. Chez les 20-24 ans, cette proportion s'élève à 89,4 %;
- Par ailleurs, près de la moitié des diplômés (49,6 %) ont un cheminement scolaire continu et linéaire⁸ (53,1 % chez les hommes et 47,2 % chez les femmes). Chez les 20-24 ans, la moitié (52,4 %) sont passés directement à la formation collégiale technique, surtout en provenance de la formation générale des jeunes;
- Parmi l'ensemble des diplômés, environ la moitié de ceux qui ne sont pas en continuité n'ont interrompu leurs études qu'une seule année (8,6 % des diplômés ont interrompu leurs études une seule année contre 8,5 % qui ont les interrompues au moins deux ans). Chez les 20-24 ans, la majorité des diplômés présente cette caractéristique;
- Parmi l'ensemble des diplômés, environ un sur sept (13,8 %) est en non-continuité, mais n'a pas interrompu ses études en formation générale des jeunes;
- Parmi les diplômés de 20 à 24 ans, environ 25 % sont passés par un autre programme au collégial avant d'obtenir leur diplôme en formation technique (22,3 % chez les hommes et 26 % chez les femmes).

Enfin, les diplômés âgés de 25 à 29 ans, qui constituent 13,5 % de l'ensemble des diplômés de la formation technique, présentent les traits suivants :

- Près de trois diplômés sur dix (27,7 %) n'ont pas interrompu leurs études, ce qui témoigne d'une grande persévérance scolaire. Chez les hommes, cette proportion est de 32,4 % comparativement à 24,5 % chez les femmes;

⁸ En ce qui concerne la mesure de la linéarité pour les diplômés de la formation technique, il s'agit essentiellement d'une linéarité en fin de parcours. Les diplômés en situation de linéarité sont ceux qui ont fait un passage direct de la FGJ vers le collégial technique ou un passage direct de la FP vers le collégial technique, qu'il y ait eu ou non un passage antérieur, de la FGA vers la FP. Si on considérait, comme pour les diplômés de la FP, ces passages en FGA comme étant non linéaires, la proportion des diplômés de FT en linéarité diminuerait de quelques points.

- Un pourcentage non négligeable (8,2 %) en continuité réoriente son parcours après un passage à l'ordre d'enseignement universitaire;
- Malgré l'âge de ces diplômés, 6,2 % d'entre eux présentent à la fois un parcours continu et linéaire;
- La moitié de ces diplômés a interrompu ses études durant deux années ou plus (49,8 %);
- Plus de la moitié de ces diplômés ont connu une interruption des études à l'enseignement supérieur. Cela indique que, tout comme pour les diplômés de la formation professionnelle, les personnes qui obtiennent tardivement un diplôme de formation technique ne sont pas systématiquement des « décrocheurs » de l'école secondaire, mais des décrocheurs de l'enseignement supérieur.

Tableau 8 : Cheminement scolaire antérieur des diplômés de la formation technique, selon le sexe et le groupe d'âge, ensemble du Québec, 2003-2004

		Tous les diplômés			19 ans et moins			20 à 24 ans			25 à 29 ans		
		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Nombre de diplômés (N)		16 846	6 678	10 168	1 275	458	817	13 291	5 296	7 995	2 280	924	1 356
Répartition des diplômés (%)													
En continuité	TOTAL	81,8	82,9	81,0	99,3	99,6	99,1	89,4	90,2	88,8	27,7	32,4	24,5
	En linéarité	49,6	53,1	47,2	97,2	97,8	96,8	52,4	57,3	49,3	6,2	9,4	4,1
	Passage direct de la FGJ au collégial technique	46,6	48,7	45,2	96,6	96,7	96,6	49,5	52,5	47,5	1,8	3,0	1,0
	Passage direct de la FP au collégial technique	3,0	4,4	2,0	0,5	1,1	0,2	2,9	4,7	1,8	4,4	6,4	3,0
	En non-linéarité	32,2	29,5	34,0	2,1	1,7	2,3	36,9	33,0	39,5	21,4	22,9	20,4
	Passage par un autre programme du collégial	20,2	18,6	21,2	0,9	1,1	0,9	24,5	22,3	26,0	5,6	6,5	5,0
	Passage par la FGA	8,1	7,1	8,8	1,2	0,7	1,5	8,9	7,5	9,8	7,6	7,9	7,4
En non-continuité	Passage à l'université	3,9	3,8	4,0	0,0	0,0	0,0	3,6	3,2	3,8	8,2	8,5	8,0
	TOTAL	17,1	16,1	17,7	0,3	0,0	0,5	9,6	9,0	10,1	69,9	65,3	73,1
	En linéarité	7,0	7,5	6,6	0,3	0,0	0,5	4,6	5,0	4,3	24,3	25,8	23,4
	En non-linéarité	10,1	8,6	11,1	0,0	0,0	0,0	5,0	3,9	5,7	45,6	39,5	49,7
	Durée de l'interruption des études :												
	Un an	8,6	8,2	8,9	0,2	0,0	0,4	7,4	6,9	7,8	20,1	19,6	20,5
	Deux ans et plus	8,5	7,9	8,8	0,1	0,0	0,1	2,2	2,0	2,3	49,8	45,7	52,6
	Interruption des études en FGJ :	3,3	2,8	3,6	0,3	0,0	0,5	2,9	2,5	3,2	6,8	6,2	7,3
	Sans DES	1,0	1,0	1,0	0,2	0,0	0,4	0,8	0,8	0,8	2,9	2,7	3,0
	Avec DES	2,2	1,8	2,5	0,1	0,0	0,1	2,1	1,6	2,5	3,9	3,5	4,3
	Dernière interruption: Enseignement supérieur	0,4	0,3	0,5	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2	2,3	1,7	2,7
	Dernière interruption: Secondaire	2,8	2,5	3,0	0,3	0,0	0,5	2,8	2,4	3,0	4,6	4,4	4,6
	Aucune interruption des études en FGJ	13,8	13,3	14,1	0,0	0,0	0,0	6,7	6,5	6,8	63,1	59,1	65,8
	Dernière interruption: Enseignement supérieur	11,9	11,7	12,1	0,0	0,0	0,0	6,1	6,0	6,2	52,4	49,7	54,2
	Dernière interruption: Secondaire (FP ou FGA)	1,9	1,7	2,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,5	0,6	10,7	9,4	11,6
Indéterminé		1,2	1,0	1,3	0,4	0,4	0,4	1,0	0,8	1,2	2,4	2,4	2,4

Source: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Banque de cheminements scolaires, décembre 2006

5.2.2 Insertion sur le marché du travail

L'enquête *La Relance au collégial en formation technique* est conduite annuellement, pour obtenir, quelque 10 mois après la délivrance du diplôme, des résultats relatifs à la situation d'emploi des titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

L'enquête en 2005 a été réalisée par voie téléphonique. On y a recensé 15 811 personnes âgées de 29 ans et moins qui ont obtenu un DEC au cours de l'année scolaire 2003-2004. Le taux de réponse global est de 72,2 %, ce qui correspond aux normes reconnues pour de telles études.

Tableau 9 : Situation sur le marché du travail, en mars 2005, des personnes âgées de 29 ans et moins et titulaires d'un DEC en 2003-2004

Personnes titulaire d'un DEC (29 ans et moins)	En emploi	À la recherche d'un emploi	Aux études	Personnes inactives	Taux de chômage	En rapport avec la formation	À temps plein	Salaire hebd. brut moyen
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(\$)
Ensemble	64,6	3,6	29,5	2,3	5,3	81,3	85,6	550
Sexe								
Masculin	58,1	5,0	34,9	1,9	8,0	75,0	91,4	581
Féminin	68,7	2,7	25,9	2,6	3,8	84,7	82,5	532
Groupe d'âge								
19 ans ou moins	50,5	2,3	45,6	1,6	4,4	82,6	83,4	516
De 20 à 24 ans	63,8	3,6	30,4	2,2	5,3	80,9	86,0	546
De 25 à 29 ans	79,4	5,0	11,9	3,8	5,9	82,7	84,7	587

- Près de dix mois après l'obtention d'un diplôme d'études collégiales en formation technique (DEC technique), le taux d'emploi est de 64,6 %.
- Le taux d'emploi varie considérablement selon le groupe d'âge considéré. Il est de 79,4 % chez les 25-29 ans, de 63,8 % chez les 20-24 ans et de 50,5 % chez les 19 ans et moins. En revanche, on observe que la proportion des personnes aux études se renforce, quant à elle, à l'inverse de l'âge : plus on est jeune, plus on demeure aux études. Ainsi, chez les 19 ans et moins, on observe que 45,6 % sont aux études à la fin de mars 2005 en comparaison de 30,4 % chez les 20-24 ans et de seulement 11,9 % chez les 25-29 ans.
- Lorsque l'on considère le sexe des titulaires d'un DEC technique, force est de constater qu'il existe des différences significatives quant aux taux d'activité (63,1 % chez les hommes en comparaison de 71,4 % chez les femmes), quant aux taux d'emploi (58,1 % en comparaison de 68,7 % chez les femmes) et quant à la proportion des jeunes aux études (34,9 % chez les hommes en comparaison de 25,9 % chez les femmes).
- À la fin de mars 2005, on observe que 64,6 % de ces titulaires d'un DEC technique ont un emploi. Parmi ces derniers, 85,6 % travaillent à temps plein (30 heures ou plus par semaine). Cette proportion varie peu selon le groupe d'âge considéré. Elle oscille entre 83,4 % et 86,0 %.

- Par ailleurs, on observe un écart important en faveur des hommes au regard du taux d'emploi à temps plein. Bien qu'ils soient moins nombreux en emploi, ils se distinguent nettement de leurs collègues femmes quant à la proportion qui travaillent à temps plein (91,4 % pour les hommes en comparaison de 82,5 % pour les femmes).
- Parmi les personnes titulaires d'un DEC technique qui occupent un emploi, 81,3 % d'entre elles déclarent occuper un emploi en rapport avec leur formation. Le lien entre l'emploi occupé et la formation est plus ténu chez les hommes, soit 75,0 % en comparaison de 84,7 % chez les femmes.
- Globalement, en 2005, le salaire hebdomadaire brut moyen des personnes titulaires d'un DEC technique qui occupent un emploi salarié à temps plein est de 550 \$. Il augmente significativement selon le groupe d'âge considéré. Il est respectivement de 516 \$ chez les 19 et moins, puis de 546 \$ chez les 20-24 ans et atteint 587 \$ chez les 25-29 ans.

Un survol des grands groupes de la Classification nationale des professions (CNP) fait apparaître la situation suivante : 26,2 % de ces titulaires d'un DEC travaillent dans des emplois liés au groupe Secteur de la santé, suivi de loin par ceux du groupe Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (18,1 %) et par celui de Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (17,0 %).

Tableau 10 : Les principaux groupes de professions exercées par des titulaires, d'un DEC technique qui ont un emploi en rapport avec leur formation

Types d'emplois occupés (CNP)	(%)
Gestion (0)	1,3
Affaires, finances et administration (1)	10,5
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (2)	18,1
Secteur de la santé (3)	26,2
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (4)	17,0
Arts, culture, sports et loisirs (5)	6,4
Vente et services (6)	12,6
Métiers, transport et machinerie (7)	4,4
Secteur primaire (8)	1,4
Transformation, fabrication et services d'utilité publique (9)	2,2

Selon le niveau de compétence⁹ exigé pour exercer une profession, on observe que pour 63,4 % des emplois occupés par des titulaires d'un DEC qui travaillent en rapport avec leur formation, le niveau de compétence exigé pour occuper ces emplois serait une formation collégiale ou un programme d'apprentissage.

⁹ Le niveau de compétence est généralement défini selon le niveau et le genre d'études et de formation requis pour accéder à un emploi et en remplir les fonctions.

Par ailleurs, 18,5 % demanderaient une formation universitaire. On y trouve près de 90 % de ces personnes diplômées qui sont issues du programme de Soins infirmiers. En fait, une formation universitaire caractérise habituellement cette profession dans le reste du Canada.

Tableau 11 : Le niveau de compétence normalement exigé pour occuper ces types d'emplois

Niveau de compétence (CNP)	(%)
Gestion (niveau 0)	1,3
Une formation universitaire caractérise habituellement les professions (niveau A)	18,5
Une formation collégiale ou un programme d'apprentissage caractérise habituellement les professions (niveau B)	63,4
Une formation de niveau secondaire ou une formation spécifique à la profession, ou les deux caractérisent les professions (niveau C)	15,9
Une formation en cours d'emploi caractérise habituellement les professions (niveau D)	0,9

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) appliqué aux résultats des enquêtes Relance permet de connaître les types d'entreprises qui embauchent notamment les titulaires d'un DEC technique qui ont un emploi en rapport avec leur formation. C'est le secteur des Soins de santé et assistance sociale (39,4 %) qui en embauche le plus, suivi de très loin par les Services professionnels, scientifiques et techniques (13,6 %) et par celui de la Fabrication (12,1 %).

Tableau 12 : Les principaux secteurs d'activité économique où se retrouvent les titulaires d'un DEC qui ont un emploi en rapport avec leur formation

Les secteurs d'activité économique des entreprises employeuses (SCIAN)	(%)
Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)	1,8
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz (21)	0,4
Services publics (22)	0,6
Construction (23)	1,5
Fabrication (31-33)	12,1
Commerce de gros (41)	1,2
Commerce de détail (44-45)	3,3
Transport et entreposage (48-49)	1,4
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	2,7
Finance et assurances (52)	1,8
Services immobiliers et services de location et de location à bail (53)	0,3
Services professionnels, scientifiques et techniques (54)	13,6
Gestion de sociétés et d'entreprises (55)	0,0
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (56)	1,7
Services d'enseignement (61)	6,5
Soins de santé et assistance sociale (62)	39,4
Arts, spectacles et loisirs (71)	1,1
Hébergement et services de restauration (72)	2,3
Autres services, sauf les administrations publiques (81)	1,5
Administrations publiques (91)	6,9

6 INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES NON DIPLÔMÉS NE FRÉQUENTANT PAS L'ÉCOLE

L'objectif de cette section est d'examiner l'insertion des jeunes décrocheurs sur le marché du travail et de comparer leur situation d'une part, avec celle de l'ensemble des jeunes du même groupe d'âge et, d'autre part, avec celle des autres jeunes ayant obtenu un diplôme qualifiant pour le marché du travail, soit le DEP. Dans ce cadre, les décrocheurs sont des personnes de 15 à 29 ans, qui ne fréquentent pas l'école et qui n'ont pas obtenu de DES¹⁰. Pour ce faire, les données du recensement de 2001 ont été utilisées ainsi que celles des enquêtes Relance du MELS de 2001. N'ayant pas de données sur le cheminement scolaire de ces jeunes, il n'est pas possible d'examiner l'insertion sur le marché du travail en fonction des parcours scolaires possibles, généralement des études interrompues en formation générale des jeunes, en formation professionnelle ou en formation générale des adultes.

6.1 Les principaux indicateurs du marché du travail

Les jeunes âgés de 15 à 29 ans n'ayant aucun diplôme et ne fréquentant plus l'école ont un taux d'emploi inférieur à celui de l'ensemble des jeunes du même groupe d'âge (53 % contre 61 %). Seuls les décrocheurs de 15 à 19 ans connaissent un meilleur taux d'emploi que l'ensemble des jeunes du même âge, certainement car, à ces âges, nombre d'entre eux fréquentent encore l'école. Le taux de chômage confirme ce fait; celui des décrocheurs de 15 à 19 ans dépasse de 9 points celui de l'ensemble des jeunes du même groupe d'âge (respectivement 24,6 % contre 15,6 %).

La situation sur le marché du travail s'améliore avec l'âge, même si celle des décrocheurs ne progresse pas autant que celle des jeunes dans l'ensemble. Les femmes décrocheuses sont moins présentes sur le marché du travail que les hommes et les femmes dans leur ensemble. De plus, les indicateurs du marché du travail montrent que la situation des femmes décrocheuses est plus précaire (taux d'activité et taux d'emploi inférieurs, taux de chômage supérieur).

Si l'on compare la situation des jeunes décrocheurs avec celle des titulaires d'un DEP, on constate que l'écart est encore plus important, et ce, peu importe le groupe d'âge ou le sexe. Les jeunes possédant un DEP présentent une situation de l'emploi nettement plus favorable qu'elle ne l'est pour l'ensemble des jeunes de moins de 30 ans. Plus de trois jeunes titulaires d'un DEP sur quatre sont en emploi et cet emploi est à temps plein 9 fois sur 10.

¹⁰ Les personnes qui sont titulaires d'un diplôme ou d'un certificat d'études secondaires, ou d'un diplôme ou certificat de métier sont considérées comme diplômées.

Tableau 13 :
Situation sur le marché du travail des personnes âgées de 15 à 29 ans
Selon le groupe d'âge et le sexe
Population ayant décroché et n'étant pas aux études,
population totale du même groupe d'âge et
personnes titulaires d'un DEP
Ensemble du Québec, 2001

	Groupe d'âge			Sexe		Total
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Femme	Homme	
Personnes non diplômées ne fréquentant pas l'école						
Taux d'activité	56,6%	73,5%	72,3%	53,3%	79,1%	69,0%
Taux d'emploi	41,2%	56,0%	58,1%	39,0%	62,4%	53,2%
Proportion emplois à temps plein	66,2%	87,0%	88,9%	72,4%	88,5%	83,9%
Taux de chômage	24,6%	19,5%	15,8%	20,9%	18,2%	19,0%
Nombre d'individus	43 485	67 480	68 140	70 385	108 715	179 105
Ensemble de la population de 15 à 29 ans						
Taux d'activité	43,1%	79,1%	85,0%	66,6%	71,3%	69,0%
Taux d'emploi	36,4%	69,7%	77,9%	59,7%	62,6%	61,2%
Proportion emplois à temps plein	21,8%	60,1%	83,4%	55,5%	68,0%	62,0%
Taux de chômage	15,6%	11,9%	8,3%	10,3%	12,1%	11,3%
Nombre d'individus	460 400	485 215	438 870	684 025	700 465	1 384 485
Titulaires d'un DEP de 15 à 29 ans						
Taux d'activité	80,1%	83,7%	88,9%	83,1%	84,1%	83,7%
Taux d'emploi	72,6%	75,3%	79,0%	74,7%	75,6%	75,3%
Proportion emplois à temps plein	89,9%	89,7%	88,7%	80,5%	95,5%	89,5%
Taux de chômage	9,3%	10,1%	11,1%	10,1%	10,1%	10,1%
Nombre d'individus	4 289	10 742	3 650	7 646	11 035	18 681

Source : Statistique Canada, *Recensement 2001* et MELs, *La Relance au secondaire*, 2001.

6.2 Les principales caractéristiques des emplois occupés

Les différences sur le marché du travail entre les jeunes décrocheurs et les autres ne se limitent pas seulement aux aspects quantitatifs de leur intégration. Des différences sont aussi notables en ce qui concerne le genre d'emplois occupés et les secteurs d'activité les employant.

Le tableau 14 indique que près de trois décrocheurs sur quatre, en emploi, exercent une profession n'ayant aucune exigence particulière en matière de formation. Plus spécifiquement, 30,7 % occupent un emploi exigeant des compétences de niveau élémentaire et 44 % ont un emploi demandant d'un à quatre ans d'études secondaires (niveau de compétence intermédiaire). Cette situation contraste fortement avec celle de l'ensemble des jeunes de 15 à 29 ans puisque plus d'un jeune sur deux occupe ce type d'emploi (57 %) (tableaux 14 et 15).

La proportion d'emplois occupés dans la catégorie élémentaire diminue selon l'âge. Dans le cas des décrocheurs, l'amélioration se fait au profit des emplois de niveau intermédiaire et technique. Pour l'ensemble des jeunes, cette amélioration est encore plus marquée pour les emplois techniques, de niveau professionnel et de gestion. De plus, un décrocheur sur quatre de 25 à 29 ans occupe un emploi élémentaire, comparativement à un jeune sur dix, pour l'ensemble des jeunes de 25 à 29 ans.

Les personnes âgées de moins de 30 ans, titulaires d'un DEP de la formation professionnelle, exercent dans la quasi-totalité un emploi de niveau technique (67,1 %) ou intermédiaire (30,4 %). Leur formation leur a donc permis d'intégrer le marché du travail à un niveau de compétence correspondant à leurs qualifications.

Tableau 14 : Niveau de compétence de la population active expérimentée non diplômée ne fréquentant pas l'école, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec (en %)

Niveau de compétence		Groupe d'âge			Sexe		Total
		15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Femmes	Hommes	
Gestion (niveau 0)		0,3	2,3	4,6	3,4	2,6	2,8
Professionnel (niveau A)		0,4	0,6	1,2	1,2	0,6	0,8
Technique (niveau B)		15,3	21,3	25,3	17,9	23,5	21,7
Intermédiaire (niveau C)		39,6	45,2	45,1	44,3	43,9	44,0
Élémentaire (niveau D)		44,4	30,6	23,8	33,2	29,5	30,7
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	N	25 680	51 415	50 475	40 320	87 245	127 570

Source : Recensement 2001, Statistique Canada.

Tableau 15 : Niveau de compétence de la population active expérimentée, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec (en %)

Niveau de compétence	Groupe d'âge			Sexe		Total
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Femmes	Hommes	
Gestion (niveau 0)	0,3	3,0	6,7	3,6	4,3	3,9
Professionnel (niveau A)	1,0	8,9	21,1	14,6	9,9	12,1
Technique (niveau B)	15,9	28,5	31,5	24,6	29,6	27,2
Intermédiaire (niveau C)	38,5	39,1	30,9	37,9	33,7	35,7
Élémentaire (niveau D)	44,3	20,5	9,7	19,3	22,6	21,0
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	N	185 440	373 465	364 935	440 385	483 450

Source : Recensement 2001, Statistique Canada.

Compte tenu de la prédominance des emplois peu qualifiés chez les décrocheurs, il n'est pas étonnant de constater qu'une forte proportion d'entre eux travaillent dans les secteurs de la fabrication (27 %), du commerce de détail (17 %) et de l'hébergement et services de restauration (12 %) (tableau 16). Ces secteurs sont légèrement moins représentés chez les 20-24 ans et les 25-29 ans. Des contrastes selon le sexe existent dans certains secteurs comme la fabrication (21 % pour les femmes contre 30 % pour les hommes), le commerce de détail (respectivement 23 % contre 14 %), et l'hébergement et services de restauration (respectivement 22 % contre 8 %).

Le salaire moyen des décrocheurs est inférieur à celui de l'ensemble de la population du même âge. Leur revenu moyen d'emploi est de 21 374 \$ alors qu'il s'élève à 27 105 \$ pour l'ensemble des jeunes de 15 à 29 ans (tableau 17). La répartition selon la tranche de salaire varie avec l'âge des décrocheurs : 72 % des 15-19 ans gagnent moins de 20 000 \$, contre 52 % des 20-24 ans et 33 % des 25-29 ans. Le salaire moyen varie donc en fonction de l'âge, il est de 15 306 \$ chez les 15-19 ans et de 24 391 \$ chez les 25-29 ans. Une comparaison entre les sexes montre que, parmi les décrocheurs, 63 % des femmes gagnent moins de 20 000 \$ par rapport à 38 % des hommes.

En somme, la situation des non-diplômés n'est pas facile sur le marché du travail. Près du tiers sont inactifs, et parmi ceux qui cherchent un emploi, un sur cinq est au chômage. Les décrocheurs en emploi occupent des professions peu rémunérées, nécessitant peu de compétences et se concentrant dans quelques secteurs d'activité.

Tableau 16 : Distribution de la population active expérimentée non diplômée ne fréquentant pas l'école, selon le secteur d'activité, le groupe d'âge et le sexe, Québec (en %)

Secteurs d'activité		Groupe d'âge			Sexe		Total
		15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Femmes	Hommes	
Agriculture, foresterie, pêche et chasse		5,7	5,0	5,0	2,0	6,6	5,1
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz		0,3	0,5	0,6	0,0	0,7	0,5
Services publics		0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Construction		4,5	5,4	7,3	0,9	8,3	5,9
Fabrication		23,7	28,9	27,1	21,1	29,9	27,2
Commerce de gros		5,0	5,6	6,2	3,1	6,9	5,7
Commerce de détail		21,1	17,2	14,3	23,3	13,9	16,8
Transport et entreposage		2,4	4,8	6,7	1,7	6,6	5,1
Industrie de l'information et industrie culturelle		1,4	0,9	1,0	1,3	0,9	1,0
Finance et assurances		0,2	0,5	0,5	0,9	0,2	0,4
Services immobiliers et services de location et de location à bail		1,1	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0
Services professionnels, scientifiques et techniques		1,1	1,3	1,3	1,2	1,3	1,2
Gestion de sociétés et d'entreprises		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement		5,7	5,2	5,5	3,7	6,2	5,4
Services d'enseignement		0,6	0,6	0,8	1,1	0,4	0,6
Soins de santé et assistance sociale		2,3	3,0	3,9	7,7	1,2	3,2
Arts, spectacles et loisirs		2,4	1,5	1,6	2,1	1,6	1,7
Hébergement et services de restauration		16,4	12,2	10,6	22,3	7,9	12,4
Autres services, sauf les administrations publiques		4,8	4,8	4,7	5,0	4,7	4,8
Administrations publiques		1,3	1,5	1,8	1,6	1,6	1,6
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	N	25 690	51 415	50 480	40 305	87 280	127 585

Source : Recensement 2001, Statistique Canada.

Tableau 17 : Tranches de salaires et traitements des non-diplômés ne fréquentant pas l'école et ayant travaillé toute l'année à temps plein¹, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec (en %)

Salaires et traitements		Groupe d'âge			Sexe		Total
		15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Femmes	Hommes	
Avec salaires et traitements		96,6	93,9	92,6	93,0	93,7	93,6
1 \$ à 9 999 \$		21,6	11,5	8,0	13,9	9,6	10,7
10 000 \$ - 19 999 \$		50,6	40,9	24,7	49,1	28,8	33,9
20 000 \$ - 29 999 \$		18,9	29,1	32,5	21,2	32,7	29,8
30 000 \$ - 39 999 \$		4,3	9,3	17,2	6,5	14,8	12,7
40 000 \$ - 49 999 \$		0,7	2,1	6,8	1,7	5,1	4,3
50 000 \$ - 59 999 \$		0,2	0,7	2,1	0,3	1,7	1,4
60 000 \$ et plus		0,3	0,2	1,3	0,2	1,0	0,8
Sans salaires ni traitements		3,4	6,0	7,3	7,0	6,2	6,4
Salaires et traitements moyens \$		15 306	19 157	24 391	17 025	22 818	21 374
Salaires et traitements médians \$		14 990	18 212	23 269	15 923	22 031	20 400
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	N	4 615	20 725	24 515	12 445	37 405	49 855

1. Personnes qui ont travaillé de 49 à 52 heures pendant l'année de référence (en 2000), surtout à temps plein (30 heures ou plus par semaine)

Source : Recensement 2001, Statistique Canada.

7 SYNTHÈSE

Le présent document montre les avantages indéniables de l'obtention d'un diplôme au regard de l'accès au marché du travail. Ainsi, les titulaires d'une formation qualifiante (DEP ou DEC technique) bénéficient d'un meilleur accès à l'emploi que les décrocheurs¹¹. En d'autres termes, on constate que la situation d'emploi des personnes titulaires d'un DEP ou d'un DEC, comparée à celle des décrocheurs, correspond à une première forme de trajectoire gagnante quant à l'insertion sur le marché du travail, sans égard au cheminement scolaire antérieur. Il s'agit d'une trajectoire gagnante non seulement en matière d'emploi, mais aussi et surtout en matière de qualité d'emplois. On pense notamment aux caractéristiques de l'emploi, mais aussi au choix exercé par les personnes au regard de leur formation. Une formation qualifiante est donc rentable pour l'individu et la société¹².

En matière de cheminement scolaire, la situation diffère selon le diplôme obtenu. Les diplômés de la formation technique ont connu un parcours plus continu et linéaire que les diplômés de la formation professionnelle qui ont souvent emprunté des parcours atypiques. À cet effet, le tableau 18 montre que la moitié des diplômés de la formation technique ont eu un parcours continu et linéaire tandis que cette proportion est marginale chez les diplômés de la formation professionnelle. En ce qui concerne l'âge des diplômés, le schéma est variable et prévisible. On constate que les plus jeunes (19 ans ou moins) titulaires d'un DEP ou d'un DEC ont plus souvent un parcours continu et linéaire; de plus, ils privilégient davantage que leurs aînés la poursuite des études. À l'opposé, que ce soit les titulaires d'un DEP ou d'un DEC, le pourcentage d'entre eux, en emploi ou à la recherche d'un emploi, augmente dans les groupes d'âge plus élevé. S'il n'y a pas de grande différence de comportement selon le sexe chez les titulaires d'un DEP, tant sur le plan du cheminement scolaire qu'en ce qui a trait à la situation sur le marché du travail, la situation chez les titulaires d'un DEC est différente. Les diplômés masculins ont dans une plus grande proportion un parcours continu et linéaire (53 % contre 47 %), mais ils ont aussi plus tendance à rester aux études après l'obtention de leur diplôme (35 % contre 26 %) (tableau 18).

Malgré toute la rigueur apportée, cette étude comporte tout de même des limites qu'il convient de signaler. Elle ne constitue pas une étude longitudinale complète. Le MELS ne dispose pas de fichiers longitudinaux permettant de suivre le cheminement scolaire jusqu'au marché du travail. Pour ce faire, nous avons utilisé différentes sources de données (MELS, Statistique Canada, etc.), sans possibilité de lier la carrière scolaire et l'entrée en emploi de chaque diplômé. Par conséquent, il serait hasardeux de tirer des conclusions sur les effets des différents cheminements scolaires des diplômés par rapport à leur insertion sur le marché du travail. Cette étude constitue donc un premier pas. Deux avenues pourront éventuellement être explorées. D'abord, une désagrégation des résultats présentés dans cette étude permettrait de cerner quelques trajectoires gagnantes, notamment selon le programme, la région et quelques caractéristiques sociodémographiques des diplômés. Enfin, le cheminement scolaire d'autres sortants sera éventuellement analysé, notamment celui des bacheliers, celui des sortants sans diplôme (ou décrocheurs) du secondaire, celui des élèves qui obtiennent des certificats, à l'enseignement collégial ou universitaire, et finalement, celui des diplômés de formation non qualifiante, au secondaire et au collégial.

¹¹ Les personnes titulaires d'un DEC technique ou d'un DEP représentaient 38% de l'ensemble des sortants en 2003. Environ 20% sortaient sans diplôme (fiche 5.1, *Indicateurs de l'éducation 2006*, p. 108).

¹² On peut consulter le bulletin statistique n° 32 intitulé *La rentabilité du baccalauréat*, à l'adresse suivante : <http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/index.htm>. Voir également le bulletin n° 16 intitulé *L'éducation...Oui, c'est payant*.

Tableau 18 : Cheminement scolaire antérieur des diplômés de la formation professionnelle et de la formation technique en 2003-2004 et leur situation sur le marché du travail en 2005, selon le sexe et le groupe d'âge, ensemble du Québec

Diplômés de la formation professionnelle ayant obtenu un DEP en 2003-2004

		Cheminement scolaire			Situation sur le marché du travail en 2005			
		Continuité et linéarité	Situation intermédiaire	Non continuité et non linéarité	En emploi	À la recherche d'un emploi	Aux études	Personnes inactives
Ensemble		6,3	48,6	45,1	78,0	8,0	10,4	3,6
Sexe	Hommes	5,5	50,4	44,1	77,9	8,9	10,4	2,8
	Femmes	7,7	45,6	46,7	78,1	6,6	10,3	5,0
Groupe d'âge								
	19 ans et moins	24,8	73,1	2,1	75,1	6,4	15,8	2,7
	20 à 24 ans	0,5	53,8	45,7	79,0	8,1	9,1	3,8
	25 à 29 ans	0,0	11,5	88,5	79,0	9,9	6,5	4,6

Diplômés de la formation technique en 2003-2004

		Cheminement scolaire			Situation sur le marché du travail en 2005			
		Continuité et linéarité	Situation intermédiaire	Non continuité et non linéarité	En emploi	À la recherche d'un emploi	Aux études	Personnes inactives
Ensemble		49,6	40,3	10,1	64,6	3,6	29,5	2,3
Sexe	Hommes	53,1	38,3	8,6	58,1	5,0	34,9	1,9
	Femmes	47,2	41,7	11,1	68,7	2,7	25,9	2,6
Groupe d'âge								
	19 ans et moins	97,2	2,8	0,0	50,5	2,3	45,6	1,6
	20 à 24 ans	52,4	42,6	5,0	63,8	3,6	30,4	2,2
	25 à 29 ans	6,2	48,2	45,6	79,4	5,0	11,9	3,8

Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport,
Banque de cheminement scolaire, décembre 2006,
La Relance des diplômés de la formation professionnelle et technique,...

Note : Continuité et linéarité : Les diplômés dans cette situation sont ceux qui ont emprunté la « voie royale » :
Ils ont étudié en continuité, sans aucune interruption des études et ils ont emprunté un parcours « attendu ».

ANNEXES

Annexe I: Cheminement scolaire antérieur des diplômés de la formation professionnelle, ayant obtenu une ASP, selon le sexe et le groupe d'âge, ensemble du Québec, 2003-2004

		Tous les diplômés			19 ans et moins			20 à 24 ans			25 à 29 ans		
		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Nombre de diplômés (N)		2 257	1 297	960	315	149	166	1 140	725	415	802	423	379
Répartition des diplômés (%)													
En continuité	TOTAL	46,2	47,4	44,5	94,6	94,0	95,2	57,5	59,3	54,5	11,0	10,6	11,3
	En linéarité (passage direct de la FGJ à la FP)	2,0	1,5	2,6	14,0	12,8	15,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
	En non-linéarité	44,2	45,9	41,9	80,6	81,2	80,1	57,5	59,2	54,5	11,0	10,6	11,3
	Passage par la FGA	31,4	33,8	28,1	73,3	72,5	74,1	39,5	43,4	32,5	3,4	3,5	3,2
	Passage par l'enseignement supérieur	12,8	12,1	13,8	7,3	8,7	6,0	18,0	15,7	21,9	7,6	7,1	8,2
En non-continuité	TOTAL	50,2	50,5	49,9	5,4	6,0	4,8	41,9	40,7	44,1	79,7	83,0	76,0
	En linéarité	1,6	1,5	1,7	2,5	3,4	1,8	1,1	0,6	2,2	1,7	2,4	1,1
	En non-linéarité	48,7	49,0	48,2	2,9	2,7	3,0	40,8	40,1	41,9	77,9	80,6	74,9
	Interruption des études en FGJ												
	Un an	13,6	14,8	12,1	4,8	5,4	4,2	19,3	19,6	18,8	9,1	9,9	8,2
	Deux ans et plus	36,6	35,7	37,8	0,6	0,7	0,6	22,6	21,1	25,3	70,6	73,0	67,8
	Interruption des études en FGJ	11,8	12,3	11,1	4,8	5,4	4,2	11,2	10,9	11,8	15,3	17,0	13,5
	Sans DES	6,8	7,4	5,9	2,5	2,0	3,0	5,4	5,8	4,6	10,5	12,1	8,7
	Avec DES	5,0	4,9	5,2	2,2	3,4	1,2	5,9	5,1	7,2	4,9	5,0	4,7
	Dernière interruption: Enseignement supérieur	1,5	1,0	2,2	0,0	0,0	0,0	0,6	0,6	0,7	3,4	2,1	4,7
	Dernière interruption: Secondaire	10,3	11,3	9,0	4,8	5,4	4,2	10,6	10,3	11,1	12,0	14,9	8,7
	Aucune interruption des études en FGJ	38,5	38,2	38,8	0,6	0,7	0,6	30,7	29,8	32,3	64,3	66,0	62,5
	Dernière interruption: Enseignement supérieur	19,1	16,8	22,2	0,0	0,0	0,0	12,4	10,5	15,7	36,2	33,6	39,1
	Dernière interruption: Secondaire (FP ou FGA)	19,4	21,4	16,6	0,6	0,7	0,6	18,3	19,3	16,6	28,2	32,4	23,5
Indéterminé		3,6	2,1	5,6	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	1,4	9,4	6,4	12,7

Source: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Banque de cheminements scolaires, décembre 2006

Annexe II : Principaux indicateurs du marché du travail pour les personnes de moins de 30 ans selon le groupe d'âge et le sexe, Ensemble du Québec, mars 2005

	Groupe d'âge			Sexe ¹		Total
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Femmes	Hommes	
Population	454 000	496 300	519 000	707 400	750 500	1 469 300
Population active	214 100	381 400	435 100	471 400	543 400	1 030 600
Emploi	168 600	332 500	404 400	421 800	467 100	905 500
Emploi à temps plein	42 500	204 600	343 800	214 300	326 000	591 000
Emploi à temps partiel	126 100	127 900	60 600	207 400	141 000	314 600
Chômage	45 500	48 900	30 800	49 600	76 400	125 200
Population inactive	239 800	114 900	83 900	236 000	206 900	438 600
Taux de chômage (%)	21,3	12,8	7,1	10,5	14,1	12,1
Taux d'activité (%)	47,2	76,8	83,8	66,6	72,4	70,1
Taux d'emploi (%)	37,1	67	77,9	59,6	62,2	61,6

1 : Données obtenues en additionnant les données des trois groupes d'âge.

Source : Statistique Canada. EPA 2006, CD1T01mn.

Annexe III : Résumés de quelques études sur les trajectoires scolaires et professionnelles

L'abandon des études à la formation collégiale technique

http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/abandon_coll/BrochureAbandonTechnique30_01_04.pdf

Tableaux détaillés : http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/abandon_coll/Abandon_coll_tabldet.pdf

L'abandon scolaire des jeunes dans les programmes techniques du collégial se justifie principalement par un manque de correspondance entre les attentes des jeunes et les programmes d'études et par l'attrait du marché du travail. Ces résultats proviennent d'une enquête sur l'abandon scolaire¹³, menée par le Ministère auprès de 15 000 jeunes ayant quitté les études entre 1998 et 2000. D'autres facteurs de moindre importance comme les difficultés scolaires, les problèmes financiers et le fait de ne pas habiter chez ses parents viennent aussi jouer un rôle dans la décision d'abandonner le cégep. L'étude révèle qu'au moment de l'abandon des études, une proportion non négligeable de ces jeunes n'avaient que peu ou pas de difficultés financières (65 %), mais travaillaient 25 heures ou plus par semaine (41 %) et avaient un emploi comme principale source de revenu. Deux ans après l'arrêt des études, une forte majorité des jeunes occupaient un emploi rémunéré (84 %), dont le tiers en rapport avec leur dernier programme d'études. Les jeunes de 20-29 ans étaient plus favorisés sur le plan de l'insertion professionnelle que les jeunes de 16-19 ans et ceux de plus de 30 ans. Cette étude indique également que les interruptions d'études sont « temporaires » pour de nombreux étudiants. Plus d'un étudiant sur cinq étaient retournés en formation au moment de l'enquête. Cette reprise des études visait principalement l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (26 %), un diplôme d'études collégiales technique (19 %), une attestation d'études collégiales (12 %), un diplôme d'études collégiales préuniversitaire (10 %) ou un baccalauréat (10 %). Elle se justifie par le désir d'obtenir un diplôme et d'améliorer ses chances de décrocher un emploi.

Regard sur la formation professionnelle

http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/recherche/doc05/REGARDFP_44289.pdf

Au secondaire, seulement 15 % des élèves de deuxième cycle aspirent à obtenir le diplôme d'études professionnelles, contrairement à 55 % qui désirent obtenir un diplôme universitaire. C'est ce qu'indique une étude¹⁴ menée par le Ministère auprès d'environ 5 000 élèves, portant sur les projets d'orientation scolaire et professionnelle des jeunes. L'étude nous apprend que ces jeunes s'intéressent à leur orientation. L'influence de la mère, et dans une moindre mesure celle du père et des amis, est importante dans la réflexion qu'ils mènent sur leur choix de carrière. La motivation de ceux prévoyant s'inscrire en formation professionnelle (FP) passe par un intérêt pour certains métiers, des perspectives d'emploi prometteuses, une formation concrète et manuelle et une possibilité de terminer rapidement leurs études. Ceux qui ne souhaitent pas s'inscrire en FP envisagent de poursuivre des études postsecondaires, méconnaissent la FP et les métiers auxquels elle mène ou sont indécis quant à l'avenir. Cependant, 75 % des jeunes disent avoir vu de la publicité sur la FP à l'école et 60 % à la télévision, ces taux étant plus élevés chez les élèves francophones que chez les anglophones. Ce sont les garçons, les élèves des écoles francophones et ceux présents dans les établissements du réseau public qui ont plutôt l'intention

¹³ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *L'abandon des études à la formation collégiale technique : résultats d'une enquête*, rapport synthèse, 2004, 50 p.

¹⁴ Valérie SAYSET et Sylvie RHÉAULT, *Regard sur la formation professionnelle : une enquête auprès d'élèves du 2^e cycle du secondaire*. Québec : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005. 74 p. : ill.; 24 cm.

d'aller en FP. Cependant, dans l'ensemble, l'ascendance des parents demeure déterminante. Le discours, les propos positifs et les aspirations scolaires des parents, relativement aux études de leurs enfants, sont, avec le rendement scolaire, les variables principales qui vont inciter ou freiner les jeunes, dans leur choix de cheminement.

***La dynamique de la création et de la consolidation
d'un lien d'emploi chez les jeunes non diplômés***

<http://www.fqrsc.gouv.qc.ca/recherche/pdf/rapp-mt-malenfant.pdf>

Les jeunes non diplômés envisagent le marché du travail comme une porte de sortie du système scolaire dans lequel ils ne sont pas heureux. C'est ce qui ressort d'une étude qualitative¹⁵ portant sur le lien d'emploi chez les non-diplômés, menée en 2003, par des chercheurs du milieu universitaire, dans les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Montérégie, auprès de 34 jeunes de 16 à 24 ans. Ces jeunes ont soit quitté leurs études secondaires sans diplôme général ou professionnel, soit obtenu un diplôme général d'études secondaires ou encore, ils ont entrepris des études collégiales sans les terminer. Les entrevues révèlent que, malgré un manque de qualification, la plupart d'entre eux ont mis peu de temps à trouver un emploi. Cependant, cet emploi étant insatisfaisant, ils aspirent tous, après quelques années de travail, à trouver un emploi idéal, dans lequel ils seraient heureux. Ils admettent qu'ils connaissaient mal les conséquences d'un arrêt des études sur leur trajectoire professionnelle au moment où ils ont pris leur décision et en savaient peu sur ce qui les attendait sur le marché du travail. L'étude montre aussi l'inexistence du lien d'emploi. Les jeunes désirent avoir un emploi stable et se sentir intégrés dans un milieu de travail qui les apprécie et les reconnaît. Mais les employeurs ne semblent pas envisager celui-ci sur les mêmes bases. Dans ces conditions, le retour aux études effectué par certains se comprend et se justifie par des conditions de travail insatisfaisantes et un désir d'obtenir un diplôme afin de faire progresser leur situation d'emploi.

¹⁵ Romaine MALENFANT et al., *La dynamique de la création et de la consolidation d'un lien d'emploi chez les jeunes non-diplômés*. Novembre 2006, Recherche sur les impacts psychologiques, organisationnels et sociaux du travail (RIPOST), Université du Québec en Outaouais.

Annexe IV : Notes explicatives au schéma de l'éducation au Québec¹⁶

La formation générale – au secteur des jeunes

L'éducation obligatoire débute dès l'âge de 6 ans par des études de niveau primaire dont la durée est de six années.

L'élève passe ensuite au niveau secondaire pour une durée de cinq ans. Au terme de ses études secondaires, l'élève peut obtenir le diplôme d'études secondaires (DES).

S'il a obtenu les préalables nécessaires, un élève peut aussi accéder directement, avant l'obtention d'un DES, à l'un ou l'autre des programmes de la formation professionnelle.

La formation générale – au secteur des adultes

Toute personne âgée de plus de 16 ans peut accéder à la formation des adultes. Selon le niveau d'acquis scolaires, l'adulte s'inscrivant à la formation générale des adultes peut se voir inscrit à l'un ou l'autre des services d'enseignement suivants :

1. La francisation
pour permettre à l'adulte dont la langue maternelle n'est pas le français, d'obtenir un soutien linguistique pour une meilleure maîtrise du français, langue d'enseignement.
2. L'alphabétisation
pour accéder, le cas échéant, à d'autres services de formation, augmenter ses capacités dans différents domaines d'apprentissage; exercer ses rôles familiaux et sociaux.
3. Le présecondaire
en vue d'offrir l'accès à l'enseignement secondaire.
4. Le premier cycle du secondaire
correspondant aux trois premières années du secondaire du secteur jeune, ce service a pour objet de permettre à l'adulte de poursuivre le développement de ses connaissances dans les matières de base et dans les matières à option, en vue de lui donner accès au second cycle du secondaire ou, le cas échéant, à la formation professionnelle.
5. L'employabilité
a pour objet de permettre à l'adulte qui éprouve des difficultés d'adaptation sur le plan psychique, intellectuel, social ou physique l'accès à un cheminement personnel favorisant l'acquisition de compétences de base dans l'exercice de ses activités et rôles sociaux, d'acquérir les compétences requises pour faciliter son accès au marché du travail et s'y maintenir, ou, le cas échéant, la poursuite d'études subséquentes.
6. Le second cycle du secondaire
a pour objet de permettre à l'adulte de parfaire sa formation par la maîtrise des connaissances dans les matières de base et dans les matières à option, en vue de lui donner accès au diplôme d'études secondaires, à la formation professionnelle ou à des études postsecondaires.
7. La préparation à la formation professionnelle
a pour objet de permettre à l'adulte d'acquérir les préalables pour satisfaire aux conditions d'admission du programme choisi.
8. La préparation aux études postsecondaires
a pour objet de permettre à l'adulte d'acquérir les préalables requis à cette fin.

¹⁶ Le schéma illustré montre une description synthétique de l'organisation scolaire telle qu'elle a été observée au moment de la présente étude. Des modifications sont en cours tant à la formation générale des jeunes qu'en formation professionnelle et à la formation générale des adultes. Ce portrait sera substantiellement modifié dès juillet 2007. On trouvera une autre description du système d'éducation québécois dans la brochure intitulée *L'éducation au Québec en bref*, laquelle est accessible à l'adresse suivante : <http://www.mels.gouv.qc.ca/daic/pdf/educqcfr.pdf>.

La formation professionnelle

La formation professionnelle offre des programmes d'études menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP), à une attestation d'études professionnelles (AEP), à une attestation de formation professionnelle (AFP) ou à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Les conditions d'admission varient selon le type de formation considéré.

L'enseignement collégial

L'enseignement collégial est accessible aux titulaires d'un DES ou d'un DEP qui respectent les conditions générales et spécifiques d'admission aux programmes offerts au collégial. On y distingue deux types de formation : les programmes préuniversitaires, d'une durée de deux ans donnant accès aux études universitaires, et les programmes techniques, d'une durée de trois ans, donnant accès à des métiers de techniciens spécialisés sur le marché du travail. Les titulaires d'un DEC technique peuvent aussi accéder aux études universitaires. Les collèges offrent également des AEC, programmes d'études de durée plus courte menant à des métiers spécialisés.

L'enseignement universitaire

Les titulaires d'un DEC peuvent accéder aux différents programmes du premier cycle universitaire pourvu qu'ils respectent les conditions d'admission du programme universitaire visé. Les non-titulaires d'un DEC, peuvent, sous certaines conditions, être admis à un programme de premier cycle.

L'admission aux programmes de maîtrise et de doctorat est similaire à celle qu'on trouve dans la plupart des autres universités en Amérique du Nord.

**Éducation,
Loisir et Sport**

Québec

